

Eglise Saint-Roch de Domessin

L'étymologie (Domeyssinum en 1357 et Domessinum en 1426) évoque le nom de domaine, appartenant peut-être à un certain Domitius.

Un gros bloc utilisé comme polissoir ainsi que des haches polies, est découvert au hameau de Gubin, non loin d'un chemin menant du gué d'Avaux au gué du Bonnard, sur le Guiers.

De l'époque gallo-romaine, une pierre scellée dans le mur du clocher de l'église actuelle porte l'épithaphe C. 2416

Des noms de hameaux apparaissent : Aimé-villard : serait le nom de Revillet, un mas de Domessin (cité en 1251), une fontaine coule au pied d'un arbre appelé le charme de Domessin, dans la direction d'Euresol. Le nom de Guatapays (pays saccagé) se retrouve dans les actes du XIVe siècle. Quelques souvenirs des épouvantables dévastations des IXe et Xe siècles sont peut-être évoqués par ce nom de Guatapays ! Ce lieu-dit se trouve sur Domessins et se nomme aujourd'hui Gatepays.

La paroisse de Domessin, antérieure au Xe siècle, s'étendait sur les deux rives du Guiers, le village principal de Domessin se situant au lieu dit « La Chapelle ». Le prieuré bénédictin du Pont de Beauvoisin, antenne de l'abbaye de St André le Bas à Vienne, détenait dans sa dépendance l'église Ste Marie de Domessin.

Le traité de Paris en 1355 puis celui de Lyon en 1376 séparent définitivement la rive droite du Guiers (Le Pont de Beauvoisin, Domessin) partie Savoie du Pont en Dauphiné.

Cependant, les nobles, en particulier la famille De Rivoire détiennent pendant plusieurs siècles les terres aussi bien côté Dauphiné que Savoie.

C'est ensuite la famille Favre, qui en devient propriétaire au XVIIe siècle, puis en 1710 Claude de Corbeau devient seigneur de Domessin.

Le Mas de la Maladière figure à la mappe de 1730, et s'étend jusqu'au lieu dit « Veisan » (actuellement Vincent).

C'était donc dans cette zone que fut construite l'Église, près de la léproserie. C'est aussi près de là qu'un château féodal surveillait les voies de circulation, et on retrouve actuellement le hameau du Vieux Château.

On trouve dans le testament d'une habitante de Domessin, du hameau du Boudrier, en 1785, un legs « ...à la confrérie du Rosaire érigée dans l'église paroissiale de ce lieu la somme de quatre livres pour être employés aux réparations de la chapelle sous le vocable de Notre Dame placé dans l'église dudit Domessin » (archives).

Jusqu'à la Révolution, la paroisse fait partie du diocèse de Belley. Mais en application du Concordat de 1801, elle est rattachée au diocèse de Chambéry, comme tout le Petit-Bugey.

En 1793, M. Dompnier, curé de Domessin, prête serment aux lois de la Convention. Plus tard, il se déprêtrisa et se fixa au Pont, son pays natal, où il exerça la profession de géomètre (1810).

En 1816, « Le vice syndic de la paroisse de Domessin tant en son nom, qu'en celui de plus de cent quatre vingt chefs de famille habitant la partie occidentale de la paroisse, ont l'honneur d'exposer à Monseigneur l'Archevêque de Chambéry, Que l'église de la paroisse de Domessin située à l'extrémité orientale ayant besoin de grandes réparations, que le cimetière actuel trop rétréci ayant besoin d'être étendu, les habitants de la partie occidentale, joints à ceux du centre firent leurs observations et dirent qu'avec une somme à peu près double, l'on achèterait un emplacement au centre, l'on aurait un vaste cimetière, l'on construirait une église, un presbytère, un vicariat, enfin tout ce qui serait nécessaire d'après des plans ordonnés ».

PREMIÈRE ÉGLISE au Revillet

Acte du 8 mars 1827 de l'avocat fiscal général à nos seigneurs établissant le nouveau lieu d'implantation de l'église, cimetière, presbytère et jardin.

Ordonnance pour le cimetière du 10 avril 1827 : il faut un cimetière de 590 m² parce que pour une population de 1400 habitants, il y a une moyenne de 37 décès annuels.

15 avril 1845 : avis de travaux en plafond et autres à exécuter à l'Intérieur. Il y avait une tribune dans cette église.

On trouve relaté dans les archives de l'Archevêché le procès-verbal de la consécration de l'église paroissiale de Domessin :

L'an mil huit cent trente deux et le huit du mois de juillet, Antoine Martinet, Archevêque de Chambéry, ...reconnaissons les sacrifices que les habitants de cette commune se sont imposés pour la construction d'une église neuve; il nous a été bien doux de leur donner en cette occasion une marque de notre satisfaction, et d'en donner surtout un témoignage public à ce zélé pasteur qui a si efficacement coopéré à cette grande œuvre (il s'agit du Révérend Benoit Laracine nommé ici depuis 1824).

Cette église est érigée sous le vocable de St Roch.. Elle est de récente construction ainsi que le cimetière et le presbytère sur un nouveau local. L'ancienne, outre l'état de dégradations dans lequel elle se trouvait présentait de plus l'inconvénient d'être trop petite et située à l'extrémité de la paroisse. Il ne reste plus rien de cette ancienne église excepté le cimetière ; on se propose d'y ériger un oratoire dans son enceinte pour en perpétuer le souvenir religieux.

Cette nouvelle église que nous nous proposons de consacrer demain est faite d'une seule nef en forme de berceau, bien spacieuse et bien canonique dans toutes ses parties. Il n'y a pas d'autre autel dans cette église. On y a établi deux enfoncements latéraux pour y ériger deux chapelles. La sacristie et le clocher sont encore à faire. Les murs d'enceinte du cimetière sont déjà fait en partie.

Cette paroisse contient environ 1450 habitants.

Et il est dit dans la visite pastorale de 1847 : Le cimetière est canoniquement clos de murs ; mais il n'y a point encore de cimetière séparé pour les enfants morts sans baptême et les étrangers non catholiques.

La population de Domessin est actuellement de 1450 individus, sans y comprendre les enfants de Lyon qui y sont en nourissage.



LA SECONDE EGLISE DE
DOMESSIN

Financement :

Emprunt communal s/30 ans à 3.85 % 26.000 Francs

Don des Pères Chartreux 5.000 Francs

Souscription

publique 11.000 Francs

Secours du Ministre des Cultes 10.000

Subvention de l'Etat 10.000 Francs

Souscription particulière de l'abbé Gonthier, 2.500 Francs

Le curé invite le conseil municipal à la bénédiction de la première pierre le 11 avril 1897.

Les pierres de l'église proviennent des carrières de Curienne et les ardoises de St Colomban des Villards.

Le nouveau cimetière est construit en 1881.

Le procès-verbal de la consécration du 26 mai 1901 reprend le procès-verbal de la visite pastorale du 23 mai 1898, en relatant avec soin « tous les sacrifices et tous les concours que M. le curé (Gonthier) a suscités pour doter la paroisse d'une magnifique église romane à trois nefs. M. le curé espère pouvoir donner son complément à ce splendide édifice en en faisant peindre les murs, en y installant des fonts baptismaux, des autels latéraux, une chaire et une table de communion, le tout digne du monument. Alors il pourra être consacré ».



Ce programme a été exécuté de tous points et l'on peut dire sans exagération que l'ameublement ne le cède à l'édifice ni pour l'art ni pour la richesse. Déjà était installé le maître-autel avec son bas-relief représentant Jésus avec les disciples d'Emmaüs et ses élégantes colonnes. Successivement, la chaire, les deux autels latéraux avec leurs retables de pierre, la table de communion, les fonts baptismaux, ont été édifiés en beau marbre blanc. La lampe romane du saint sacrement, celle de la chapelle de la sainte Vierge, l'édicule qui porte la statue de St Antoine de Padoue, ne sont point pour diminuer l'éclat de l'ensemble. Les chapiteaux ont reçu la sculpture qui convient au style du monument. Enfin, il a été revêtu dans l'espace de ses murs et de ses voûtes de peintures variées et fleuries qui en font valoir les lignes et les contours harmonieux. Partout rayonnent la grâce et la beauté : l'édifice est prêt pour la consécration ; demain le Pontife en accomplira les rites d'un symbolisme si expressif et si touchant ; le baume et l'encens mêleront leurs parfums sur la table de l'autel majeur.

La commune et l'Etat ont fait leur devoir en participant largement à la dépense, mais comment oublier les largesses des bienfaiteurs insignes du diocèse, les R.P. Chartreux ? D'autres libéralités encore se sont ajoutées à celles-là.

Bref, l'édifice fait honneur à M. le curé, aux bienfaiteurs, à l'architecte et à ceux qui ont exécuté son plan.

Ce monument, tous, conseil de commune, conseil de fabrique et paroissiens auront à cœur de l'entretenir, de veiller à sa garde, à sa protection, à sa défense, au besoin.



Voici la situation des

établissements paroissiaux :

1e) La nouvelle église a été construite sur le terrain de l'ancienne et de l'ancien cimetière, qui ont été cédés à la commune, après autorisation de l'administration diocésaine, en vertu d'un Indult Pontifical ;

2e) Le presbytère, dont la reconstruction s'imposera plus tard, les dépendances et le jardin datent de 1828 et appartiennent ainsi à la Fabrique, pour la cure.

3e) Le cimetière est récent. Il est propriété communale.

4e) Il existe dans la paroisse une chapelle dédiée à N.D. des sept douleurs. Située à l'extrémité, sur les bords du Guiers, elle n'est autre que le chœur même de l'ancienne église, lequel fut conservé et restauré en 1828. Elle est pourvue du nécessaire pour la célébration du saint sacrifice. Les habitants du quartier se font un pieux devoir de l'entretenir dans un parfait état de propreté et s'y réunissent chaque soir pendant le mois de mai, pour les exercices communs du mois de Marie.

La sacristie est vaste et bien aérée. Elle se compose de deux pièces l'une basse et l'autre supérieure. Les ornements et vases sacrés y sont tenus en bon ordre. M. le curé qui n'a pas épuisé son programme pour l'ameublement de l'édifice, entretient toutes choses avec la même sollicitude. Il a reçu de M. Pravaz, curé décédé, de St Louis en l'Ile à Paris, un riche ornement de velours rouge brodé d'or, et deux blancs également beaux.

De son côté, Mme Vve Perrin a fait don d'une chasuble et d'une chape en velours noir ainsi que d'un drap mortuaire.

Ajoutons qu'il y a dans la paroisse une école libre de filles, dirigée par cinq soeurs de St Joseph de Chambéry.

M. Guinet, les Pères Chartreux et les souscriptions paroissiales ont procuré ce bienfait.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE (d'après Michèle Brocard) :

L'architecte Joseph-Samuel Revel a construit cette grande église en style du XIVE siècle, comme plusieurs autres en Savoie (décédé en 1897, c'est son gendre, Théophile-Arthur Bertin qui paracheva le projet).

L'intérieur comporte un chevet à pans, sans transept, les autels sont au fond des collatéraux près du maître autel. Les colonnes engagées ont des chapiteaux. L'église est voûtée en berceau avec des

peintures bleu ciel à motifs géométriques.
Pas de tribune.

Dans le chœur :

- trois vitraux historiés signés BERNARD (François de Sales, don du baron Crousaz-Cretet du Pont de Beauvoisin, St Roch, patron de la paroisse, et St Anthelme, évêque du diocèse de Belley (les Chartreux ont dû participer),
- le maître autel en marbre blanc sculpté,.

Sur le côté :

- le grand tableau de St Roch, assez détérioré, provient sans doute de l'ancien maître autel.

La chaufferie, dans le collatéral Nord, masque en partie la plaque mortuaire de Maria de Corbel Corbeau, anno 1807.

Au-dessus de l'entrée, un vitrail en médaillon a été financé par l'Abbé Maurice Gonthier (représentant St Maurice), qui œuvra largement à recueillir des fonds au moment de la construction .

La flèche du clocher a été endommagée par le bombardement du 23 juin 1940 (3).